

Commune de
BARBAZAN
(Haute-Garonne)



Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal **du Jeudi 26 Novembre 2015 à 18 h00 à la Mairie de Barbazan**

STATION THERMALE CLASSEE

Présents : Mmes STRADERE Michelle, ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, VEYRIES Nadine

Mrs DELORT Thierry, BRUNA Roger, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard

Absent excusé : VALLE Antony

Le Maire de Barbazan, ouvre la séance remerciant les présents et en leur demandant d'accepter la présence de Mme Martine BUZON, secrétaire de Mairie, pour faire le compte-rendu de séance et l'intégrer au site Internet de la commune.

Une minute de silence est observée en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015 à PARIS.

1 –USINE D'EMBOUTEILLAGE-

Madame le Maire informe que le dossier d'autorisation d'exploiter l'eau minérale naturelle à des fins thérapeutiques dans un établissement thermal et de distribution en buvette publique ainsi que l'embouteillage a été signé le 16 octobre 2015.

Nous attendons le permis de construire.

2 –FINANCES -

Décision Modificative n° 4 – Virements de crédits de poste à poste.

Décision Modificative n° 5 - Augmentation du budget pour régulariser le remboursement des frais scolaires sur l'année en cours.

3 –CASINO -

COMPTE 471 : ce compte a été supprimé. Une rencontre sera nécessaire pour envisager un changement de taux afin de compenser cette perte.

Effort artistique et culturel : 4 spectacles ont été proposés par le Casino durant la saison 2014/2015.

4 –ACHAT D'UN ORDINATEUR-

Il est urgent de changer le vieil ordinateur de la Mairie qui menace de s'éteindre définitivement.

5 – INDEMNITE DE CONSEIL A MME LA TRESORIERE-

La trésorerie de Gourdan-Montréjeau présente quelques dysfonctionnements : perte de chèques notamment.

L'indemnité de conseil demandée par la Trésorière est donc refusée à l'unanimité.

6 – SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTRCOMMUNALE.

Le préfet propose de réunir les communautés de communes de Luchon Saint-Béat et Barbazan. Il serait souhaitable d'y intégrer la communauté de communes de la Barousse qui est proche de nous et avec laquelle nous avons de réelles affinités.

7 – GDF.

Il est nécessaire de signer un nouveau contrat pour trois ans.

8 – GESTION DU PERSONNEL

Prime de fin d'année

Une prime de 200 € est proposée au prorata des heures de présence.

Autorisation de recruter des agents saisonniers

Afin de pallier aux absences du personnel il est nécessaire de recruter un agent saisonnier pour le ménage de l'école (3 heures par semaine).

9 – COLUMBARIUM ET JARDIN DU SOUVENIR-

Le columbarium étant installé, la fixation du montant de la concession à perpétuité s'élève à 600 €. Un règlement a été rédigé. Renseignement à la Mairie.

10 – DEMOLITION DES BATIMENTS DU LAC

Les anciens vestiaires et toilettes seront démolis. La dalle sera conservée pour y installer des bancs et des tables de pique-nique.

Le chalet VTT pourra faire l'objet d'une convention avec la communauté de communes et mis à disposition des pêcheurs.

11 – PROJETS DETR

Une partie du toit du bâtiment des Thermes doit être révisé afin de sécuriser et consolider la façade. Une subvention est demandée à la DETR.

12 – Questions diverses

Changement de la chaudière

La chaudière sera à changer en 2016. Le choix de l'installateur se fera au cours du 1^{er} trimestre 2016. Une subvention sera demandée au Conseil Départemental et au Conseil Régional.

Projets réalisables en 2016 2020

Nous sommes en pourparlers de l'achat ou de la démolition des garages allées le Vignaux. Le propriétaire sera mis en demeure de remettre en état ces bâtiments si aucun accord n'intervient.

Sinistre thermes

Suite au vol des grilles l'assurance nous rembourse 1706.00 €. La décision de refaire à l'identique sera prise sur le budget 2016.

Elections :

Un planning de permanences est présenté à chaque conseiller. Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.

Animations organisées par IDEAL 31:

Fête de Noël pour les enfants du RPI : le 17 décembre 2015 après-midi à la salle des fêtes de Barbazan durant les heures de classe.

Réveillon du 1^{er} de l'An à la Salle des Fêtes de Barbazan.

Sécurité : En cas d'alerte orange la population doit être prévenue : les agents municipaux seront en charge de l'alerte.

Office de tourisme sera fermé pour l'hiver.

Une personne nous a contactés pour louer la guinguette au lac l'été.

